



HAL
open science

IRDAP - Institut du droit des affaires et du patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IRDAP - Institut du droit des affaires et du patrimoine. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02033666

HAL Id: hceres-02033666

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033666>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Institut de Recherche en Droit des Affaires et du
Patrimoine
IRDAP
sous tutelle des
établissements et organismes
Université de Bordeaux

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Bertrand FAGES, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Institut de Recherche en Droit des Affaires et du Patrimoine

Acronyme de l'unité : IRDAP

Label demandé : EA

N° actuel :

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Bernard SAINTOURENS

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Guillaume WICKER

Membres du comité d'experts

Président : M. Bertrand FAGES, Université Paris 1

Experts : M^{me} Muriel CHAGNY, Université de Versailles Saint Quentin
M^{me} Cécile LEGROS, Université de Rouen
M. Patrick MORVAN, Université Paris 2 (représentant du CNU)
M^{me} Sophie ROBIN-OLIVIER, Université Paris 1

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Cyril NOURISSAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux

M. Patrick HOUROUEBIE (directeur de l'École Doctorale n°41 « Droit et Sciences Politiques »)

1• Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut de Recherche en Droit des Affaires et du Patrimoine (IRDAP) a pris, à compter du 1^{er} janvier 2011, la suite du Centre d'Études et de Recherches en Droit des Affaires et des Contrats (CERDAC), prenant lui-même son origine dans le Centre de Recherches en Droit des Contrats (CERCO). Ce changement d'appellation, en adéquation avec l'élargissement de son champ de recherche au droit du patrimoine et l'accueil d'enseignants-chercheurs dans cette thématique, permet d'en renforcer l'attractivité en cohérence avec la place grandissante prise par les questions s'y rattachant.

S'agissant de l'évolution des effectifs, aucun départ n'est mentionné tandis qu'il est fait mention de huit arrivées au cours de la période (deux professeurs, un professeur associé, cinq maîtres de conférences). Depuis la rentrée 2014, trois maîtres de conférences ont quitté le centre (départ à la retraite).

Le centre de recherches se situe géographiquement sur le site de Pessac, siège des Sciences humaines et sociales de l'Université Montesquieu-Bordeaux 4. Le déménagement intervenu lors du précédent contrat a permis la localisation en un seul endroit, favorisant ainsi la création d'un véritable esprit de centre.

Équipe de direction

directeur : M. Bernard SAINTOURENS

directeur adjoint : M. Gaël PIETTE

L'équipe de direction a été récemment renouvelée. Il s'agit de celle que le comité d'experts a rencontrée lors de sa visite. Elle est composée désormais comme suit :

directeur : M. Guillaume WICKER

directeur adjoint : M^{me} Laura SAUTONIE LAGUIONIE

Le directoire est actuellement composé de quatre professeurs et deux maîtres de conférences. Il est envisagé de modifier les statuts afin d'assurer une représentation du collège des doctorants.

Le secrétariat est assuré à temps plein par un agent contractuel catégorie C et l'assistance à la recherche par un agent titulaire catégorie A.

Nomenclature HCERES :

SHS2_1

Effectifs de l'unité

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|--|----------------------|----------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés | 26 | 27 |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés | | |
| N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 1 | 1 |
| N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.) | 3 | ? |
| N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.) | | |
| N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 1 | 1 |
| TOTAL N1 à N6 | 31 | |

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|---|----------------------|----------------------|
| Doctorants | 42 | |
| Thèses soutenues | 21 | |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | | |
| Nombre d'HDR soutenues | 4 | |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 18 | 21 ou 22 |

2 • Appréciation sur l'unité

Afin de compléter le dossier communiqué à l'HCERES, qui avait été élaboré par l'ancienne équipe de direction dans des conditions très difficiles et indépendantes de la volonté de l'équipe de recherche, des documents complémentaires ont été communiqués en séance par la nouvelle équipe. Ils se sont avérés très utiles.

Avis global sur l'unité

Cette unité couvre un champ de recherche plus large et plus varié que les autres unités de recherche de droit privé de l'Université de Bordeaux, ce qui se traduit par une certaine hétérogénéité mais n'empêche pas l'organisation d'actions collectives transverses et le développement d'un véritable esprit d'équipe.

Les thématiques ont une étendue très variable, parfois très pointues et parfois très larges, ce qui rend plus difficile la mise en valeur de l'équipe, qui compte en réalité de réelles forces et de nombreux points d'excellence.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité comprend des enseignants-chercheurs renommés dans des domaines variés. La production scientifique témoigne de nombreuses publications individuelles et collectives de très grande qualité et audience.

Certaines thématiques de recherche ont une identité forte et parfois sans équivalent sur le territoire français. C'est le cas notamment du Droit de la vigne et du vin, avec un partenariat avec l'ISVV.

L'équipe a organisé durant la période de référence des colloques d'envergure (en partenariat avec des institutions prestigieuses (Association Capitant, Cour de cassation). Les collaborations avec d'autres unités de recherche en droit montrent l'ouverture de l'unité vers d'autres domaines du droit.

Enfin, plusieurs partenariats internationaux solides montrent l'ouverture à l'international et à la perspective comparatiste (notamment le Centre de droit privé européen de l'Université de Münster en Allemagne, ou encore le Centre de droit économique de l'Université d'Oran en Algérie). L'extension de ces collaborations à d'autres pays est programmée.

Le développement d'actions transdisciplinaires et pluridisciplinaires est envisagé, en particulier dans le domaine des procédures collectives qui fait déjà l'objet de travaux collectifs réguliers. Les relations de l'unité avec le monde socio-économique et culturel sont très fortes, tant au plan local ou régional (tribunal de commerce de Bordeaux, Barreau de Bordeaux...) qu'au plan national (Bercy...).

Au plan budgétaire, l'unité ne se contente pas de la dotation annuelle de l'université et abonde ces ressources notamment par l'organisation de manifestations bénéficiaires.

Points faibles et risques liés au contexte

La structuration de l'unité de recherche en différentes thématiques correspondant aux points forts des membres de l'équipe nuit quelque peu à la visibilité d'ensemble.

On constate un manque de personnel d'appui à la recherche au regard du nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants de l'unité.

Les locaux dédiés aux doctorants sont insuffisants : actuellement, ils sont pour partie accueillis dans la salle de documentation, qui constitue également la salle de réunion du centre. La salle de travail de 20 m² (équipée de 3 postes informatiques) est trop réduite au regard du nombre de doctorants, ce qui ne favorise pas leur intégration au centre ni l'émulation puisque nombre d'entre eux doivent de ce fait travailler ailleurs.

Les ressources sont très fluctuantes d'une année sur l'autre, au gré des manifestations organisées. L'érosion progressive de la dotation allouée par l'établissement constitue une fragilité supplémentaire.

Recommandations

Certaines des thématiques sont un peu trop générales. Elles mériteraient d'être recentrées sur les spécificités et points forts scientifiques qu'elles recouvrent en corrélation avec les forces indiscutables dont dispose l'unité.